

GALAN, LE 1^{er} MARS 1975

Etude fermée le SAMEDI après-midi
et le LUNDI matin

- A T T E S T A T I O N -

--*-*-*

JE SOUSSIGNE, Maître Serge PODOLSKY, Notaire à
GALAN (Hautes-Pyrénées)

CERTIFIE ET ATTESTE :

Que Monsieur Henri, Vincent SABATHIER, cultivateur
époux de Madame ESTAQUE, demeurant à GALEZ (Hautes-Pyré-
nées=

Est propriétaire d'un petit corps de biens, situé
à GALEZ, en nature de maison d'habitation avec sol des
constructions, cour, jardin et prés, cadastrés :

SECTION A N°	436	PALANQUE	51a16	pré
"	437	"	6a80	jardin
"	438	"	6a95	sol
"	439	"	3a95	sol
"	440	"	16a50	pré
"	441	"	31a28	pré
"	429	"	16a20	verger et sol

au moyen de la donation entre vifs, par préciput
et hors part qui lui en a été faite par sa mère, aux
termes d'un acte en mon rapport du premier mars mil
neuf cent soixante quinze.

EN FOI DE QUOI, j'ai délivré la présente attestation
pour servir et valoir ce que de droit.

FAIT A GALAN, en l'Etude
LE PREMIER MARS 1975

Serge Podolsky



Aux termes dudit acte, la donatrice a accepté l'ap-
pui de la porcherie à construire, sur le mur de sa cour

GALAN, LE 1er MARS 1975

- A T T E S T A T I O N -

--*-*-*

JE SOUSSIGNE, Maître Serge PODOLSKY, Notaire à
GALAN (Hautes-Pyrénées)

CERTIFIE ET ATTESTE :

Que Monsieur Henri, Vincent SABATIER, cultivateur
époux de Madame ESTAQUE, demeurant à GALAN (Hautes-Pyré-
nées=

Est propriétaire d'un petit corps de biens, situés
à GALAN, en nature de maison d'habitation avec sol des
constructions, cour, jardin et prés, cadastrés :

SECTION A	N°	436	PALANQUE	51a16	pré
"		437	"	6a80	jardin
"		438	"	6a95	sol
"		439	"	3a95	sol
"		440	"	16a50	pré
"		441	"	31a28	pré
"		429	"	16a20	verger et sol

au moyen de la donation entre vifs, par préciput
et hors part qui lui en a été faite par sa mère, aux
termes d'un acte en mon rapport du premier mars mil
neuf cent soixante quinze.

EN FOI DE QUOI, j'ai délivré la présente attestation
pour servir et valoir ce que de droit.

FAIT A GALAN, en l'Etude
LE PREMIER MARS 1975

Serge Podolsky



Aux termes dudit acte, la donatrice a accepté l'ap-
pui de la porcherie à construire, sur le mur de sa cour